



13,5 km



4 h 00 à pied

1 h 45 à VTT

BALISAGE

DÉPART Villars-Santenoge
(étang)

NIVEAU À VTT : difficile

Depuis l'étang au centre du village, prendre la direction de Chaugey, en passant devant le centre équestre, puis continuer sur la D 118a sur 500 m environ.

- ① Prendre à droite un sentier qui grimpe en sous-bois, traverser le champ puis le bois. Au carrefour avec un chemin blanc, le suivre sur la droite et continuer tout droit jusqu'à la route.
- ② Tourner à gauche et suivre la direction de Colmier-le-Bas. Après 1 km environ, bifurquer sur votre droite pour emprunter un chemin d'exploitation agricole au lieu-dit "La Rochotte". Suivre ce chemin jusqu'à la D 118 en faisant attention lors de la traversée du ruisseau.

③ Au carrefour avec la D 118, continuer tout droit et monter le chemin forestier qui rejoint le bois de Colmier-le-Bas

④ Après 2 km, tourner légèrement à droite pour prendre une tranche forestière qui vous conduira en forêt domaniale d'Auberive. Au croisement avec une autre tranche, tourner à droite et prendre le sentier qui serpente dans la forêt. Au bord du talus qu'il vous faut descendre, faites attention aux pierres; nous conseillons aux vététistes non expérimentés de continuer à pied sur les 100 m de cette descente.

⑤ Une fois en bas, continuer tout droit sur la route forestière jusqu'au tournant en épingle à cheveux.

⑥ Prendre alors à droite une tranche qui descend d'une manière assez raide au pied de la Côte de Belvau. Longez alors le ruisseau sur 700 m puis passer au-dessus par le pont de rondins.

⑦ Continuer tout droit et monter la Côte de Belvau pour gagner le lieu dit Châtel. Suivre la tranche forestière en traversant par deux fois un chemin blanc, jusqu'à la lisière du bois.

⑧ De là, prendre à droite et continuer sur ce chemin jusqu'à la gare de Villars. Prendre alors à droite puis à gauche pour retrouver votre point de départ

IGN n° 3020 Est
Recey-sur-Ource
(1/25000)

